

serait peut-être pas impossible d'en prendre des photographies et des estampages. Je ne puis que reproduire ici (fig. 199) les deux planches du *Kin che souo* (section *Che souo*, fasc. 4, p. 29 r° et v°) en y ajoutant la description que Ye Yi-pao<sup>1</sup> tire du *Li siu* de Hong Koua :

« Les pierres de ces piliers ont quatre faces et ont plusieurs pieds de côté ; au sommet, on a sculpté une construction à étages qui forme le faite ; elle est analogue aux fûts (tch'ouang 幢) sur lesquels on inscrit des textes sacrés dans les temples bouddhistes et taoïstes. Aux deux angles de chaque pilier, il y a un rebord en forme de boisseau sur lequel on a sculpté un enfant qui joue le rôle de cariatide.

« On a en outre fait une double habitation 重屋<sup>2</sup> sur les quatre murs de laquelle on a ciselé quatre personnages assis sur des lotus ; à gauche et à droite il y a un jeune garçon ; les images sont analogues à celles qu'on appelle aujourd'hui les rois célestes 天王 dans les temples bouddhiques ; parmi des lions et des éléphants il y a quatre moines ; quatre hommes sont montés à cheval ; deux autres tirent un char ; un autre est monté dans le char et tire derrière lui avec une corde une bête féroce ; un autre se tient debout au milieu d'animaux sauvages ; vingt-sept jeunes garçons servent de cariatides ; pour trois d'entre eux le corps est incomplet ; il y a un dragon, un éléphant, huit lions dont six sont conservés, quatre têtes d'animaux à cinq cornes et cinq (autres animaux) qui sont représentés à mi-corps. »

Il semble résulter de cette description que les bas-reliefs de la sépulture de Wang Tche-tseu présentaient des traces manifestes d'inspiration bouddhique ; mais cela est bien improbable, puisque Wang Tche-tseu mourut en 105 ap. J.-C. ; il y aurait donc lieu de rechercher d'abord les pierres du pilier de gauche qui ont peut-être été conservées jusqu'à aujourd'hui, puis la chambre funéraire dont

1. *Kin che lou pou*, chap. vi, p. 7 v°-8 r°. Sur les piliers de Wang Tche-tseu voyez encore le *Li che* de Hong Koua, chap. xiii, p. 1 v°-2 r° et le *Kin che ts'ouei pien* (chap. v, p. 6 r°-8 r°) qui cite de

longs extraits des épigraphistes antérieurs.

2. Je suppose qu'il s'agit d'une chambrette de pierre à deux travées, semblable à celle du Hiao t'ang chan.